



# DOSSIER DE PRESSE

INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE  
POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES  
PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE  
«INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE»

Conférence de presse, 11 avril 2017, 10h  
Forum politique Käfigturm, Berne

Alliance pour une interdiction du commerce de guerre  
[www.commercedeguerre.ch](http://www.commercedeguerre.ch), [initiative@kriegsgeschaefte.ch](mailto:initiative@kriegsgeschaefte.ch)



## **TABLE DES MATIÈRES**

Communiqué de presse et contacts	3
Contributions conférence de presse	4
Alliance pour une interdiction du commerce de guerre	11
Le comité d'initiative	12
Argumentaire court	13
Les arguments principaux	16
FAQ	17
Sources	20
Annexe: Formulaire de signatures	21



## INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE: LANCEMENT INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

**Aujourd'hui l'initiative du GSsA et des Jeunes Vert-e-s contre le commerce de guerre est officiellement lancée. L'initiative veut mettre fin au financement du matériel de guerre.**

Au petit matin, l'activiste Louise Schneider a fait une action pour lancer l'initiative: La dame de 86 ans a sprayé la phrase «L'argent pour les armes tue!» sur le mur de la Banque Nationale Suisse. Ensuite, la conférence de presse du comité a eu lieu pour lancer l'initiative. L'initiative lancée par le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) et les Jeunes Vert-e-s est soutenue par 39 organisations.

Durant la conférence de presse, Youniss Mussa, secrétaire au GSsA, a expliqué: «l'initiative contre le commerce de guerre veut interdire à la BNS et aux caisses de pension d'investir dans la production de matériel de guerre. De plus, l'Etat doit encourager, sur le plan international et national, la fin du financement du matériel de guerre par les banques et les assurances Suisses.»

Le co-président des Jeunes Vert-e-s, Luzian Franzini, a souligné l'urgence de l'initiative: «Actuellement, le matériel de guerre est vendu universellement pour presque 400 milliards de dollars. Ces ventes de matériel de guerre alimentent directement les guerres et conflits dans le monde.»

Lisa Mazzone, conseillère nationale verte, a dit: «Nous avons, certes, déjà une interdiction de financement dans la loi, mais seulement pour le matériel de guerre interdit. Cette loi ne saisit pas tout le matériel de guerre. Depuis l'introduction de la loi, les investissements sont en net augmentation dans la production d'armes nucléaires. C'est pourquoi cette initiative est absolument nécessaire.»

Durant l'année 2016, la BNS a investi pour 800 millions de dollars dans la production d'armes nucléaires, les caisses de pension entre 4 et 12 milliards dans la production de matériel de guerre et l'UBS et le Crédit Suisse ont ensemble investi pour 6 milliards de dollars dans l'armement.

#### CONTACTS

- **Youniss Mussa** secrétaire GSsA: 076 679 63 12
- **Magdalena Küng** secrétaire GSoA: 079 193 90 41
- **Luzian Franzini** co-président des Jeunes Vert-e-s Suisse: 079 781 77 36
- **Angelo Barrile** conseiller national PS: 079 669 29 11
- **Lisa Mazzone** conseillère nationale Les Verts: 077 404 16 08
- **Silvio Krauss** directeur Oikocredit Suisse alémanique: 079 233 68 81

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»



---

## CONTRIBUTIONS CONFÉRENCE DE PRESSE

### LA SITUATION ACTUELLE

**Luzian Franzini, Co-président des Jeunes Vert-e-s**

Nous vivons actuellement un record: depuis la Seconde Guerre mondiale, jamais autant d'êtres humains n'ont été en fuite comme aujourd'hui. Actuellement, ce sont plus de 60 millions d'hommes et femmes, enfants et personnes âgées, sans abris et à la recherche d'un avenir meilleur. Alors qu'en Europe les discussions portent sur les catastrophes en mer et les aspects financiers de la migration, la cause de cette catastrophe humanitaire reste cachée et diffuse. Les faits sont cependant clairs: aux côtés des changements climatiques et d'un capitalisme débridé subsiste la guerre, qui traîne l'existence d'êtres humains sous ses pieds.

L'incertitude de la situation mondiale actuelle se reflète également dans les investissements de matériel de guerre. Ainsi, les exportations d'arme au Moyen-Orient ont augmenté de plus de 60% depuis 2006 et, dans le reste du monde, les Etats étoffent leur arsenal militaire. Par conséquent, chaque année voit pour plus de 400 millions de dollars d'armes et de matériel militaire vendus à travers le monde. Ce mécanisme mondial de génération de profits est d'un cynisme difficile à combattre, car beaucoup de producteurs de matériel de guerre vendent simultanément des munitions et du matériel pour la protection des frontières. En empêchant le déplacement des victimes de leurs armes vers une vie en paix en Europe, ils profitent à double sur l'insécurité qu'ils créent eux-mêmes.

Les grands producteurs d'armes comme Lockheed Martin ou BAE Systems ont été en mesure d'afficher des milliards de bénéfices au cours des dernières années. Le 11 septembre 2001, ainsi que lors des attaques sanglantes de Paris en 2015, les actions de ces sociétés misanthropes ont massivement augmenté. En outre, la réaction à ces attaques terroristes sous forme de «guerre contre terreur» a eu des conséquences fatales: la montée des organisations fondamentalistes («Etat islamique») et d'autres conflits ouverts, comme la guerre civile syrienne, sont le résultat direct des interventions militaires occidentales et des ventes d'armement.

Les partis bourgeois, dans l'incapacité de porter leur regard au-delà de leur sphère d'activité ont contribué, avec leur posture néolibérale, à de tels investissements et exportations massives qui ont mené à une situation mondiale incertaine. Celle-ci entraîne dans son sillage des institutions financières qui se nourrissent des conflits que la Suisse tente de résoudre par la voie diplomatique. La Suisse n'assurera pas sa sécurité réelle en investissant des milliards dans une armée insensée, mais en agissant sur la cause des dangers. En tant que grand gestionnaire dans les actifs trans-frontaliers, la Suisse est complice des guerres actuelles.

Le financement du commerce de guerre se déroule à l'échelle mondiale. Les acteurs suisses de la finance investissent, par exemple, dans des fonds qui intègrent des producteurs de matériel de guerre. À ce jour, aucun acteur financier n'a l'obligation de dévoiler ses investissements auprès de producteurs

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»



## INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

de matériel de guerre. Cependant, il nous est connu que des milliards de contribution sont consentis dans les armes atomiques et d'autres firmes internationales actives dans le secteur de l'armement. À titre d'exemple la BNS a, durant la dernière année et à elle seule, investi pour 800 millions de dollars auprès de producteurs américains d'armes nucléaires. Nos fonds d'épargne et de pension à tous investissent dans l'industrie opaque, non transparente et corrompue des armes, sans que nous ne puissions empêcher cela. Cette initiative contribuera à faire en sorte que nous puissions avoir notre mot à dire sur la destinée de notre argent et que nous soyons sûrs que celui-ci ne soit pas source d'incertitude ou de carburant à la guerre.

Pour les Jeunes Vert-e-s c'est donc clair: en cette période d'incertitude mondiale, un large et fort mouvement pacifiste est nécessaire. L'initiative contre le financement du commerce de l'armement s'attaque aux causes de beaucoup de souffrances, de la guerre et de la mort. La Suisse, en tant qu'Etat neutre, peut et doit s'engager à montrer l'exemple dans ce domaine. En tant que petit pays nous profiterions beaucoup d'une sécurité mondiale étendue. Nous, initiants et initiantes, en sommes convaincus: un autre monde est possible!

### LA RESPONSABILITÉ DE LA SUISSE

**Angelo Barrile, conseiller national PS**

De par sa tradition humanitaire et en raison de son importance sur la place financière, il est de la responsabilité de la Suisse d'interdire le financement de l'industrie de l'armement.

Premièrement, la Suisse est l'une des places financières les plus fortes et les plus importantes du monde. La Suisse recense plus de 260 banques, qui gèrent des actifs de plus de 6,6 milliards de francs. La moitié de ces actifs vient de Suisse, l'autre moitié provient de l'étranger. Avec une part de marché de 25%, la Suisse est l'acteur financier le plus important au monde en matière de gestion de fortune transfrontalière.<sup>1</sup> En plus de cela, l'on compte de nombreux assureurs-vie, des assurances dommages et des réassurances, qui, prises dans leur ensemble, affichent un bilan total de 654 milliards de francs.<sup>2</sup>

En plus des banques et assurances, l'on dénombre divers instituts financiers de droit public. L'institution la plus importante est la Banque nationale suisse (BNS) avec un bilan total de 640 milliards de francs.<sup>3</sup> A cela s'ajoute le Fonds de compensation AVS (34,8 milliards).<sup>4</sup> Et puis, il y a ensuite près de 1 800 caisses de pensions, qui disposent d'un capital total de plus de 788 milliards de francs.<sup>5</sup>

Tous ces acteurs financiers réalisent des bénéfices annuels de taille qu'ils peuvent réinvestir. Certes, il existe des institutions qui ont adopté des directives portant sur les placements et comportements éthiques, mais il est rare que les investissements dans l'industrie meurtrière de l'armement soient exclus de manière systématique.<sup>6</sup>

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»

DOSSIER DE PRESSE – CONTRIBUTIONS CONFÉRENCE DE PRESSE



## INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

L'argent des caisses de pension suisses et de la Banque nationale – donc notre argent – ne devrait dorénavant plus être utilisé pour le financement du matériel de guerre et ainsi soutenir les guerres dans le monde. Dans l'idéal, la Suisse ne devrait plus être la plaque tournante de ce commerce meurtrier. En effet, l'argent qui alimente l'industrie de l'armement en passant par la place financière suisse nous rend complices d'entreprises qui tirent profit des guerres.

Mais la Suisse a également une responsabilité particulière, car le commerce de guerre n'est pas compatible avec la neutralité et la tradition humanitaire suisses. En tant que médecin, je me soucie du bien-être des personnes et c'est pour cela que je suis particulièrement fier de la tradition humanitaire de notre pays.

Or en tant que citoyen suisse, je ne suis pas fier du fait que la Suisse attise les conflits et les guerres dans le monde pour en retirer un bénéfice financier. Au vu du rôle positif de notre pays en matière de médiation des conflits, il est vraiment cynique pour la Suisse de souhaiter empêcher le déclenchement de guerres et de conflits dans le monde tout en participant au financement de ces derniers.

Par son initiative «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre», «l'alliance pour une interdiction du commerce de guerre» vise à ne plus autoriser les caisses de pension et la Banque nationale à investir dans l'industrie de l'armement. La Suisse, comme pays neutre et dépositaire des Conventions de Genève ne peut plus se permettre une telle politique de maximisation des profits aux dépens de vies humaines.

### **LA LOI ACTUELLE NE SUFFIT PAS**

**Lisa Mazzone, conseillère nationale Les Verts**

La Suisse a beau avoir ratifié de nombreux traités et accords, la situation actuelle comporte des lacunes considérables. Il ne s'agit pas seulement d'affirmer, mais aussi d'agir en conséquence, y compris en matière de financement par le biais d'investissements, ceci d'autant plus que la place financière suisse brasse des milliards de francs.

La Suisse a joué un rôle clé dans l'élaboration du traité sur le commerce des armes. Adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2013, il a été ratifié par notre pays en janvier 2015. C'est le premier accord interdisant explicitement de livrer des armes dans les Etats dans lesquels il existe un risque qu'elles soient utilisées pour commettre de graves violations des droits humains ou des crimes de guerre. Toutefois, il ne touche pas la production et les investissements liés à l'armement. En outre, la pratique et la législation des pays signataires ne prennent encore que partiellement en compte l'esprit de ce traité, tandis que de nombreux pays ne l'ont pas encore ratifié, à l'instar des Etats-Unis.

A côté de ce document, il existe différents traités s'appliquant dans des domaines spécifiques, pour en réglementer, voire partiellement en interdire l'utilisation et la fabrication. Parmi ceux-ci, tout

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»

DOSSIER DE PRESSE – CONTRIBUTIONS CONFÉRENCE DE PRESSE



## INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

d'abord la convention sur les armes à sous-munitions, plus connue sous le nom des Accords d'Oslo. Elle interdit l'usage, le développement et la production d'armes à sous-munitions, représentant par conséquent une interdiction générale de ce type d'armement. Signée par 119 Etats, elle n'a malheureusement pas été adoptée par des pays impliqués dans des conflits ou jouant un rôle important, tels que la Chine, la Russie ou les Etats-Unis, ce qui constitue là encore une lacune préoccupante. Ensuite, la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'usage des armes chimiques et sur leur destruction, signée en 1993, regroupe 192 pays. Seuls l'Egypte, le Sud-Soudan et la Corée du Nord font encore défaut. Enfin, d'autres accords internationaux existent, sur les armes biologiques et les armes nucléaires, notamment.

Mais quel impact ont ces différents traités internationaux sur la législation suisse? La loi fédérale sur le matériel de guerre interdit le financement direct et indirect de matériels de guerre prohibés (art. 8b et 8c). Malgré ces dispositions, des financements indirects peuvent facilement être réalisés. En effet, l'alinéa 1 de l'article 8c comprend une restriction de la portée de l'article – « si le but visé est de contourner l'interdiction du financement direct » – et le dol éventuel a été explicitement exclu des dispositions pénales (art. 35b al. 3 LFMG). Par conséquent, tant qu'il n'y a pas volonté de contourner le financement direct, le financement indirect n'est pas considéré comme une infraction. Il va sans dire que la preuve de cette volonté de contourner le financement direct est pratiquement impossible à établir pour les autorités pénales.

Aucune interdiction ne s'applique au financement du matériel de guerre conventionnel.

Chaque année, des milliards sont investis par la place financière suisse dans l'industrie du matériel de guerre, et cela tout en respectant la législation suisse, dont le laxisme a l'odeur du sang. Il est temps de mettre fin à ce commerce de la mort, qui alimente les conflits du monde entier et qui est entretenu par notre argent, via les caisses de pension et la banque nationale notamment. Prenons l'exemple de ces caisses de pension douées d'éthique, telle la caisse de pension de l'Etat de Genève, qui ont d'ores et déjà une exclusion relative à l'armement.

### LE TEXTE D'INITIATIVE

**Magdalena Küng, secrétaire GSoA**

L'initiative «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre» met l'accent sur ce point précis car l'interdiction de financement n'est pas suffisamment réglementée dans la loi fédérale sur le matériel de guerre. A ce titre, nous demandons de mettre un terme au commerce de guerre effectué par les acteurs financiers suisses. Les explications de Luzian Franzini sur la situation actuelle du commerce de guerre en Suisse démontrent qu'il y a une nécessité d'agir qui devient urgente.

L'initiative contre le commerce de guerre demande l'interdiction complète de toutes formes de financement direct et indirect. Les acteurs financiers suisses ne devraient plus pouvoir verser aucun centime à l'industrie de l'armement mondiale.

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»

DOSSIER DE PRESSE – CONTRIBUTIONS CONFÉRENCE DE PRESSE



## INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

L'initiative définit l'interdiction de manière très précise. Tant l'octroi de crédits ou d'avantages financiers similaires que la participation financière dans des entreprises produisant du matériel de guerre – sous forme d'actions par exemple – seront interdits. Toute participation financière dans des fonds, des produits structurés ou autres véhicules de placements qui représenteraient les producteurs de matériel de guerre ou qui comprendraient leurs propres produits de placement deviendrait également interdite.

Les entreprises dont la production de matériaux de guerre représenterait plus de 5% du chiffre d'affaires annuel seraient considérées comme entreprises productrices de matériel de guerre. Le siège social de ces entreprises peut aussi bien se trouver en Suisse qu'à l'étranger. Cette interdiction doit être valable pour la BNS, les institutions de la prévoyance professionnelle privées ou publique et les fondations. La Confédération sera par ailleurs chargée de poser des conditions similaires pour les banques et assurances aussi bien sur le territoire suisse qu'à l'étranger.

### **LES EFFETS DU COMMERCE DE GUERRE SUISSE: QUE CHANGERAIT L'INITIATIVE?**

#### **Youniss Mussa, secrétaire GSsA**

Cette initiative a pour but de mettre en avant dans l'agenda politique l'implication de la Suisse dans le commerce international des armes. Elle soulève, ainsi la question l'éthique dans la finance. Car en participant au commerce des armes, la Suisse tire profit de conflits armés et de l'incertitude mondiale. Elle participe de la sorte à pousser des millions de personnes sur les chemins de l'exil.

Il faut savoir que jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'y a eu autant de personnes en fuite qu'aujourd'hui. Beaucoup de ces personnes fuient en raison des guerres et conflits actuels ou des conséquences de guerres passées. L'initiative est une contribution pour lutter contre les causes des déplacements forcés parce que moins d'argent alimentera les entreprises productrices d'armement internationales qui ont tout intérêt à ce que les guerres et les conflits se poursuivent, moins de personnes seront forcées à quitter leur pays.

Selon Amnesty, les guerres font 500 000 victimes chaque année dans des guerres et des conflits armés. Beaucoup de personnes doivent fuir leur pays, des familles sont séparées et les enfants tout comme les adultes sont traumatisés par la guerre. Ces problèmes sont évoqués tous les jours dans la presse, mais on ne parle que très rarement de la lutte contre les origines des conflits. Les futures guerres ne pourront toutefois être prévenues que si l'on s'attaque à leurs causes, et le financement du matériel de guerre en fait partie. Les armes utilisées ne sont, dans leur grande majorité, pas fabriquées par les parties au conflit, mais elles sont fournies par d'autres pays ou achetées directement auprès de fabricants d'armes. La Suisse ne peut pas faire partie de ce commerce !

Pour que les industries d'armement puissent produire du matériel de guerre qui pourra ensuite être acheté et utilisé dans des conflits, elles ont besoin d'argent. Cet argent, elles se le procurent sous

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»

DOSSIER DE PRESSE – CONTRIBUTIONS CONFÉRENCE DE PRESSE





## **INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE**

forme de prêts, crédits et actions auprès de banques, caisses de pension ou fondations. Les caisses de pension, à leur tour, reçoivent cet argent des personnes exerçant une activité lucrative en Suisse. Le contribuable suisse finance donc les guerres dans le monde. Aujourd'hui notre argent – par exemple celui de nos rentes des caisses de pension ou de nos comptes en banques – est aussi investi dans des entreprises productrices d'armement. Par cette initiative nous décidons à nouveau de ce qu'il advient de notre argent et quelles perspectives d'avenir nous voulons soutenir avec cet argent pour notre société.

En tant que pays neutre, la Suisse est tenue de ne pas prendre partie à des guerres entre Etats en l'absence d'une résolution de l'ONU. Et, en ce qui concerne l'exportation de matériel de guerre, elle doit traiter toutes les parties au conflit de manière égale. Par ailleurs, selon le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), la Suisse met sa neutralité à disposition de la paix et du bien-être. La Suisse se veut neutre. Mais si des milliards de francs suisses sont envoyés dans des guerres et des conflits, cela est contraire à la neutralité. La Suisse a besoin de retrouver sa vraie neutralité.

La Suisse a participé à l'élaboration des objectifs de développement durable de l'ONU et les a signés. Elle s'est ainsi engagée à «réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés». Le financement des entreprises d'armement contribue non pas à la réduction mais, au contraire, à une augmentation de la violence et du nombre de décès.

Les investissements suisses qui alimentent les guerres doivent prendre fin. La population a le droit de savoir ce qu'il advient de son argent! La paix est beaucoup plus compliqué à construire que la destruction de pays, de cultures, de souvenirs, de parfums. Le peuple suisse a un rôle à jouer pour construire une paix durable!

### **CONSÉQUENCES DE L'INITIATIVE POUR LES ACTEURS FINANCIERS**

**Silvio Krauss, directeur Oikocredit Suisse alémanique**

De nombreux/-euses Suisse-sse-s participent contre leur gré au commerce de guerre par le biais des caisses de pensions. Les investissements effectués par les instituts financiers en Suisse dans les entreprises productrices d'armes suivent bien souvent la simple logique de la maximisation du profit à tout prix et d'une politique de placements unidimensionnelle. Ils menacent ainsi le développement durable dans de nombreuses régions du monde ainsi que l'engagement pour une Suisse neutre.

Les financiers portent toute la responsabilité des conséquences de leurs décisions placements. L'initiative pour l'interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre doit corriger le tir. Nous aimerions que les caisses de pension suisses, les fondations et la Banque nationale ne soient à l'avenir plus autorisées à réaliser ce genre d'investissements, qui s'accompagnent de répercussions figurant parmi les pires.

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»

DOSSIER DE PRESSE – CONTRIBUTIONS CONFÉRENCE DE PRESSE



## **INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE**

---

Pourtant les investissements dans les producteurs de matériel de guerre ne sont absolument pas vitaux pour le succès des acteurs financiers, que ce soit en Suisse ou sur le plan international. Tout ce que l'initiative demande est déjà mis en pratique par divers instituts financiers. Le marché s'y est déjà préparé depuis longtemps et les instruments financiers existent. La branche parvient aujourd'hui déjà à surmonter certaines dispositions réglementaires qui vont bien plus loin que ce que demande l'initiative.

Les pionniers d'un marché financier durable ont pu démontrer depuis plusieurs années et décennies que les biens investis peuvent contribuer à un développement positif. L'exemple, que je représente ici, est Oikocredit pour la Suisse alémanique. Nous rassemblons des privé-e-s et les institutions qui veulent s'assurer, en épargnant auprès d'Oikocredit International, que leur fortune ne réalise pas simplement des rendements financiers, mais que celle-ci déploie ses meilleurs effets sur les plans social et écologique. Depuis plus de 40 ans, la société d'investissement Oikocredit International, qui est dotée d'une conscience sociale, finance des institutions de microfinance, des coopératives de commerce équitable et des PME sociales dans plus de 70 pays en développement.

Tout ce que demande l'initiative est dans la droite lignée de l'histoire de la création d'Oikocredit International. Ce sont en particulier la guerre du Vietnam et le régime de l'apartheid en Afrique du Sud qui ont donné lieu à la fondation de la coopérative par le Conseil œcuménique des Eglises. Ses initiants voulaient empêcher que leur fortune ne contribue à financer de telles atrocités par l'intermédiaire des banques et des acteurs financiers. Cette thématique reste plus actuelle que jamais.

L'argent investi a des conséquences. Quel est l'impact de l'argent suisse? Au lieu de financer les guerres, il devrait se rendre utile!

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»

DOSSIER DE PRESSE – CONTRIBUTIONS CONFÉRENCE DE PRESSE



---

## **ALLIANCE POUR UNE INTERDICTION DU COMMERCE DE GUERRE**

- AL Zürich
- Alternative Kanton Zug
- Attac
- BastA!
- cfd – die feministische Friedensorganisation / l'ONG féministe pour la paix
- Collectif Vaudois de Soutien aux Sans Papiers
- Cuisine sans Frontières
- Demokratische JuristInnen Schweiz / Juristes Démocrates de Suisse
- Frauen für den Frieden / Femmes pour la Paix
- Freistaat unteres Kleinbasel
- FreundInnen und Freunde der Neuen Wege
- Friedensdorf Broc / Village de la paix Broc
- FriedensFrauen Weltweit / Femmes de Paix Auture du Monde
- Gesellschaft Schweiz Palästina
- Grüne Partei Schweiz / Les Verts Suisse
- GSoA / GSsA
- ICAN Switzerland
- International Peace Bureau
- Jeunes POP
- Junge Alternative JA!
- Junge Grüne / Jeunes Vert-e-s
- JUSO / JS Suisse
- Kritische Politik an den Hochschulen Zürichs
- Liste 13
- MultiWatch
- Occupy Basel
- OeME-Kommission der Evangelisch-reformierten Gesamtkirchgemeinde Bern
- Oikocredit Suisse alémanique
- Partei der Arbeit Schweiz / Parti Suisse du Travail
- Peace Watch Switzerland
- Religiös-Sozialistische Vereinigung der Deutschschweiz
- Schweizerische Friedensbewegung
- Schweizerischer Friedensrat / Conseil suisse pour la paix
- SCI Suisse
- Solidarité sans frontières
- Solifonds
- SP Schweiz / PS Suisse
- Stand Up for Refugees
- VPOD / SSP
- WILPF – Women's International League for Peace and Freedom

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»



---

## LE COMITÉ D'INITIATIVE

- **Maria Ackermann** membre du comité Conseil suisse pour la paix
- **Angelo Barrile** conseiller national PS, médecin de famille
- **Sebastian Büchler** secrétaire GSoA, membre du comité directeur Cuisine sans frontières
- **Michael Christen** secrétaire GSoA
- **Daniela Fischer** membre du comité GSoA
- **Luzian Franzini** co-président Jeunes Vert-e-s Suisse
- **Tamara Funciello** présidente JS Suisse, conseillère de ville Berne
- **Balthasar Glättli** conseiller national Les Verts
- **Maja Haus** secrétaire générale Jeunes Vert-e-s
- **Amanda Ioset** secrétaire générale Solidarité sans frontières, comité directeur PST/POP
- **Eva Krattiger** secrétaire GSoA, conseillère de ville JA! Berne
- **Magdalena Küng** secrétaire GSoA, conseillère municipale Wohlen AG
- **Josef Lang** membre du comité directeur GSoA, historien
- **Lewin Lempert** secrétaire GSoA, membre du comité directeur JS Suisse
- **Ada Marra** conseillère nationale PS
- **Lisa Mazzone** conseillère nationale, vice-présidente Les Verts Suisse
- **Kevin Morisod** co-président Jeunes Vert-e-s Suisse
- **Youniss Mussa** secrétaire GSsA
- **Andreas Nufer** pasteur
- **Judith Schmid** secrétaire GSoA, conseillère de ville POP Bienne, membre du comité sufr.ch
- **Judith Schmutz** co-présidente Jeunes Vert-e-s Suisse
- **Tobias Schnebli** conseiller de ville solidaritéS Genève
- **Louise Schneider** membre du comité GSoA
- **Basil Schöni** secrétaire GSoA
- **Natascha Wey** co-présidente PS Femmes
- **Laura Würslin** Jeunes Vert-e-s canton de Berne
- **Jean Ziegler**



---

## ARGUMENTAIRE COURT

### POUR UNE INTERDICTION DU COMMERCE DE GUERRE

Cette initiative «contre le commerce de guerre» a pour but d'interdire de faire du profit dans la vente de matériel de guerre en interdisant le financement direct et indirect dans l'armement. L'argent suisse ne devrait plus être utilisé dans la production de matériel de guerre. Avec ce financement, la Suisse contribue aux guerres dans le monde. La place financière suisse finance joue un rôle central dans le financement de l'armement. La Suisse a un des rôles les plus importantes dans le monde quant à la multiplication de matériel de guerre et notamment dans des zones actuellement en proie à des conflits. En 2014, il y avait 6,6 billion de francs géré en Suisse.<sup>7</sup> En 2014, les banques suisses ont investi 798 USD par habitant dans des entreprises qui produisent des armes nucléaires. En Allemagne cela correspond à 122 USD et en Autriche 9 USD par habitant.<sup>8</sup> Ces nombres démontrent la quantité des affaires de guerre gérées en Suisse. Dans ce nombre les investissent de la BNS ou des caisses de pensions ne sont pas inclus. L'argent présent sur la place financière suisse, et plus particulièrement servant à l'industrie de l'armement, fait que nous sommes des acteurs principaux de la finance de l'armement et donc des guerres. La Suisse est complice des industries de production d'armement qui profitent des guerres et créent des millions de victimes. La Suisse, comme pays neutre et comme dépositaire des Conventions de Genève, ne peut pas se permettre de faire du profit sur la vie de millions de personnes humaines.

### LA PLACE FINANCIÈRE SUISSE

Comme dit précédemment, la Suisse a l'une des plus grande place financière du monde avec 25% de la finance mondiale.<sup>9</sup> Il est intéressant de noter que la Suisse a même la première place financière mondiale. La BNS a un bilan 640 milliards de francs et un capital propre de 60 milliards (au 31.12.15).<sup>10</sup> En dehors de ça, il y a environ 2000 caisses de pension qui ont un capital propre de 800 milliards de francs à leur disposition (31.12.14).<sup>11</sup> En plus de la BNS et des caisses de pension, il y a les assurances, les fondations et encore d'autre structures financière.<sup>12</sup>

### AFFAIRES DE GUERRE SUISSE

Sur la place financière suisse, il y a des milliards investis. Une partie de cette argent est dans les poches des les entreprise qui produisent du matériel de guerre. Avec cela, ce sont les entreprises qui fabriquent des armes lourdes comme les tank, l'artillerie et les navires de guerre et même des armes légères comme des fusils et des grenades. L'argent est aussi directement investi dans des entreprise qui produisent des armes atomiques, biologiques et chimiques ou les munitions à dispersion et des mines anti-personnelles. Parmi les acteur principaux, il y a les suivants:

- **Les grandes banques:** Les grandes banques Credit suisse et UBS ont investi en 2015 avec 1,0 bzw 5,6 milliards de francs dans la production des armes nucléaires.<sup>13</sup>
- **La Banque nationale suisse:** La BNS a investi, durant l'année 2016, 800 millions de USD dans au moins 14 entreprises de production d'armes nucléaires.<sup>14</sup>
- **Les caisses de pension:** On peut affirmer que entre 4 et 12 milliards de francs des caisses de pension sont investis dans l'armement.<sup>15</sup>



## INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

A part ces acteurs principaux, il y a d'autres entités financières comme les fondations, des compagnies d'investissements, les assurances, les banques cantonales ou les fonds d'investissement qui participent aussi au financement de matériel de guerre. On ne sait pas exactement combien ces entités investissent dans l'armement. Cependant, les exemples énoncés précédemment peuvent nous laisser penser que les sommes investies sont importantes.

### OÙ EST-CE QUE NOTRE ARGENT EST INVESTI?

Nous allons à présent observer cinq cas concrets où la Suisse investit son argent.

- Le consortium **Lockheed Martin** est la plus grande entreprise d'armement du monde. En 2015, UBS avait des actions pour 532 millions de USD dans cette entreprise.<sup>16</sup> Les Emirats Arabes Unis ont utilisé des avions de combat F-16 de cette entreprise pour bombarder la Syrie et le Yémen.
- **Boeing** est une entreprise américaine qui n'est que rarement nommée comme une entreprise d'industrie de l'armement. Le chiffre d'affaire de l'entreprise obtenu grâce à l'armement représente 31% du chiffre d'affaire global.<sup>17</sup> Au deuxième trimestre de l'année 2016, la BNS a investi 229 millions dans l'entreprise Boeing.<sup>18</sup> Boeing, entre autres, participe au financement de la fabrication d'armes nucléaires.<sup>19</sup>
- **BAE Systems** est une entreprise d'armement britannique. UBS est actionnaire de 0.5 % au moins et le Credit Suisse a investi 130 millions de francs dans cette entreprise.<sup>20</sup> La BAE produit des missiles nucléaires pour l'armée française.<sup>21</sup>
- Malgré la production des munitions à dispersion proscrites au niveau international, la BNS a investi 113 millions de USD dans l'entreprise **Raytheon**.<sup>22</sup> Cette entreprise a notamment assuré l'armement durant la guerre d'Irak. Dans les 13 premiers jours de ce conflit, ils ont tiré 700 missiles qui coûtent à la pièce entre 600 000 et 1 000 000 USD.<sup>23</sup>
- La BNS a investi 107 millions<sup>24</sup> et le Credit Suisse 232 millions<sup>25</sup> dans l'entreprise **Northrop Grumman**. Cette entreprise fabrique des armes atomiques.<sup>26</sup>

### L'INITIATIVE

Chaque année, un demi million d'êtres humains meurent dans des guerres et des conflits armés. Des millions de personnes voient leur droit compromis. En effet, ils perdent tout ce qu'ils considéraient comme étant leur vie (leur maison, leur pays, des membres de leur famille, les odeurs etc.), cela les oblige à fuir leur pays. Le financement dans l'armement pousse à ce que cette situation décrite se produise quotidiennement.<sup>27</sup> L'initiative «Pour une interdiction des affaires de guerre» veut que la Suisse contribue à la paix mondiale avec une politique de sécurité responsable. Des investissements dans des sociétés qui produisent du matériel de guerre, donc, par exemple, des armes nucléaires, des blindés, des petites armes ou munitions, doivent être empêchés avec l'initiative «pour une interdiction des affaires de guerre». Avec cela, la Suisse contribuerait à lutter contre les migrations involontaires et l'exil. L'initiative vise à faire cesser la rivière d'argent qui arrose l'industrie d'armement étrangère.

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE»



Initiative populaire fédérale

**«Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre»**

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 107a Interdiction de financer les producteurs de matériel de guerre

<sup>1</sup> Le financement des producteurs de matériel de guerre par la Banque nationale suisse, par les fondations, ainsi que par les institutions de la prévoyance publique et de la prévoyance professionnelle est interdit.

<sup>2</sup> Sont réputées producteurs de matériel de guerre les entreprises dont plus de 5 % du chiffre d'affaires annuel proviennent de la production de matériel de guerre. Les équipements de déminage humanitaire ainsi que les armes de chasse et de sport, y compris les munitions correspondantes, ne sont pas considérés comme matériel de guerre.

<sup>3</sup> Sont réputées financement d'un producteur de matériel de guerre les opérations suivantes:

- a. l'octroi à un producteur de matériel de guerre d'un crédit, d'un prêt, d'une donation ou d'un avantage financier comparable;
- b. la prise de participation dans un producteur de matériel de guerre et l'acquisition de titres émis par un producteur de matériel de guerre;
- c. l'acquisition de parts de produits financiers, comme les placements collectifs de capitaux et les produits structurés, si ces produits financiers contiennent des produits de placement visés à la let. b.

<sup>4</sup> La Confédération s'engage sur le plan national et international en faveur de la mise en place de conditions analogues applicables aux banques et aux assurances.

Art. 197, ch. 12

*12. Disposition transitoire ad art. 107a (Interdiction de financer les producteurs de matériel de guerre)*

<sup>1</sup> Si la législation correspondante n'est pas entrée en vigueur quatre ans après l'acceptation de l'art. 107a par le peuple et les cantons, le Conseil fédéral édicte les dispositions d'exécution nécessaires par voie d'ordonnance; ces dispositions s'appliquent jusqu'à l'entrée en vigueur de la législation en question.

<sup>2</sup> À compter de l'acceptation de l'art. 107a par le peuple et les cantons, aucun nouveau financement au sens de l'art. 107a ne peut plus être effectué. Les financements en cours doivent être liquidés dans un délai de quatre ans.



# INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

---

## FAQ

### QUE VEUT EXACTEMENT L'INITIATIVE ?

L'initiative exige que le financement des producteurs de matériel de guerre par la Banque nationale suisse (BNS), les institutions de prévoyance publiques et privées, ainsi que les fondations suisses chaque soit interdit quelque soit le type de financement (crédits, prêts, dons, acquisition d'actions, parts d'investissements collectifs ou produits structurés). De plus, la confédération doit s'employer à mettre en place des normes similaires sur les investissements des banques et des assurances au niveau national et international. Les entreprises dont au moins 5% du chiffre d'affaire est lié au matériel de guerre, sont considérées comme des producteurs de matériel de guerre. Sont exclus de cela les appareils de déminage à utilisation humanitaire ainsi que les armes de chasse, les armes de sport et leurs munitions.

### WPOURQUOI LES BANQUES ET LES ASSURANCES SONT-ELLES TRAITÉES SÉPARÉMENT DANS LE TEXTE DE L'INITIATIVE ?

Les banques et les assurances disposent de moyens très simples d'investir leur argent dans la production de matériel de guerre à l'étranger en évitant, ainsi, tout type d'interdictions. C'est pourquoi, une interdiction totale n'était pas pertinente dans un tel contexte. Les initiants-e-s ont donc opté pour une variante réaliste. Cette séparation souligne qu'en cas d'acceptation de l'initiative, le législateur doit d'encourager la mise en place de normes similaires pour les banques et les assurances au niveau national et international.

### L'INITIATIVE COMPROMET-ELLE LA RENTABILITÉ DE NOS CAISSES DE PENSION ?

Non. Les caisses de pension peuvent investir à moindre coûts dans des indices boursiers (gérés activement ou passivement) qui excluent les producteurs de matériels de guerre. Puisque les investissements dans le matériel de guerre ne sont pas plus profitables que les autres, l'initiative ne compromet en aucune manière la rentabilité de nos caisses de pension (voir question suivante).

### LES INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT SONT-ILS PARTICULIÈREMENT RENTABLES ?

Les investissements dans l'industrie d'armement ne sont pas plus rentables que d'autres investissements. Bon nombre d'indicateurs prouvent, par ailleurs, qu'investir dans des consortiums d'armement est bien moins lucratif et statistiquement plus risqué que d'autres types d'investissements.<sup>1</sup>

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE « POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE »





# INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

## **POURQUOI ALORS LANCEZ-VOUS CETTE INITIATIVE ?**

Il existe déjà dans de nombreux pays, des dispositifs efficaces pour lutter contre les investissements dans l'industrie de l'armement. La Suisse et, en particulier, les caisses de pension tardent à mettre en place des normes légales en la matière. De nombreux responsables d'investissements font des placements dans des fonds indexés traditionnels par simple habitude. Il est tout à fait possible de mettre en place des stratégies d'entreprise éthiques, justes et responsables sans pertes ou complications techniques, comme de nombreux cas le prouvent.<sup>2</sup> La nécessité de cette initiative découle du manque de volonté de la part des acteurs concernés de mettre en place de façon systématique des politiques d'investissement éthiquement responsables.

## **L'INITIATIVE COMPROMET-ELLE LES ENTREPRISES SUISSES D'ARMEMENT ?**

Non. Aujourd'hui, il y existe quatre grandes entreprises d'armement en Suisse:

- Pilatus Aircraft produit en grande majorité des biens militaires spéciaux. Ceux-ci ne sont pas considérés en Suisse comme du matériel de guerre et ne sont pas touchés ainsi par l'initiative.
- Mowag et Rheinmetall Air Defense appartiennent à de grandes sociétés internationales qui dépendent d'investisseurs financiers au niveau mondial. L'initiative exige uniquement que la BNS, les caisses de pension et les fondations suisses cessent de financer ces producteurs de matériel de guerre. Cela ne compromet pas fondamentalement le financement de ces entreprises internationales.
- RUAG est une entreprise d'Etat. Elle est financée par la Confédération qui n'est pas concernée par l'initiative.

## **QUELS EFFETS A L'INITIATIVE SUR LA PLACE FINANCIÈRE LA SUISSE ?**

Il existe déjà actuellement des mécanismes financiers qui empêchent les investissements dans l'industrie de l'armement et couvrent tous les exigences spécifiques en matière d'investissements. Concernant les investisseurs institutionnels comme la BNS et les caisses de pension qui sont directement concernées par l'initiative, il existe des fonds indiciaires dépourvus de placements dans l'armement qui sont aussi bien proposés par la Banque alternative suisse que par l'UBS. Ainsi, l'initiative ne compromet pas le marché des capitaux en Suisse.<sup>3</sup> Bien au contraire, elle a pour effet d'offrir la possibilité à notre place financière de développer des produits innovants et efficaces.

## **SI LA SUISSE N'INVESTIT PLUS DANS L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT, D'AUTRES ACTEURS Y INVESTIRONT. QU'APPORTE DONC L'INITIATIVE ?**

Etant l'une des plus grandes places financières mondiale, la Suisse y a une responsabilité toute particulière. Si la Suisse décide de renoncer au financement du matériel de guerre, c'est un tournant majeur pour le marché mondial des capitaux car environ 25% des fortunes privées mondiales sont gérés dans notre pays. De plus, l'initiative exige du législateur qu'il pose les bases d'une régulation du financement de l'industrie de l'armement au niveau international.

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE « POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE »



# INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

## QUE SIGNIFIE L'INITIATIVE POUR LA HOLDING RUAG SA ET SES FILIALES ?

En tant qu'entreprise productrice de matériel de guerre, la holding RUAG SA (et ses filiales) est concernée par l'art. 2 de l'initiative. Ainsi, les institutions financières mentionnées dans l'art. 1 de l'initiative ne peuvent pas investir dans RUAG. Cependant, RUAG est un cas d'exception, la Confédération suisse en étant la seule actionnaire. Ainsi, RUAG est une entreprise publique à laquelle aucun autre acteur ne peut participer. La BNS est compétente en matière de règlement des transactions financières de la Confédération. Elle l'est donc également pour les transactions financières de RUAG. Cette activité reste possible à l'avenir, dans la mesure où l'on considère la Confédération comme une partie de l'administration fédérale et non comme un acteur financier au sens de l'initiative..

## L'ÉQUIPEMENT DES CORPS DE POLICE RESTE-T-IL GARANTI ?

Les armes de police tombent sous la législation relative au matériel de guerre et sont concernées juridiquement par une interdiction d'investissement. Les fabricants des armes de police qui sont utilisées en Suisse (ex. armes de la société Heckler&Koch), sont les entreprises de taille moyenne. Voilà pourquoi des investissements provenant d'investisseurs institutionnels comme la BNS ou les institutions de prévoyance sont peu vraisemblables. Ceux-ci investissent (via indices, bspw. MSCI World) dans des consortiums d'armement plus grands. Pour les initiants-e-s, il est évident que l'équipement des corps de police doit rester garanti. C'est pourquoi, ils sont d'accord d'introduire une clause d'exception dans la loi.

## L'INITIATIVE COMPROMET-ELLE L'APPROVISIONNEMENT DE L'ARMÉE ?

L'armée peut acheter, si elle le souhaite, le matériel militaire destiné à son utilisation propre aux entreprises d'armement mondiales. Concernant l'industrie d'armement locale voir la question « l'initiative compromet-elle les consortiums suisses d'armement ? »

## POURQUOI LES ARMES DE SPORT ET DE CHASSE SONT-ELLES EXCLUES ?

Les armes de chasse et de sport ne sont pas concernées par l'initiative, si elles sont reconnaissables comme telles et non utilisables dans des actions de combat, comme par exemple les fusils de biathlon. L'exception ne s'applique pas aux fusils d'assaut avec cran de blocage pour feu en rafale qui sont très souvent utilisés dans des conflits armés. Cela ne concerne pas les armes à poing qui sont employées avant tout pour le sport et la chasse.

## QUE CONSIDÈRE-T-ON COMME DU MATÉRIEL DE GUERRE ?

Le législateur suisse définit clairement dans la loi sur le matériel de guerre (LFMG) et ses ordonnances quels sont les produits considérés comme matériel de guerre. La LFMG distingue le matériel de guerre, les biens militaires spéciaux et les dual use goods. Seul le matériel de guerre est concerné par la présente initiative.

---

**PAS D'ARGENT SUISSE POUR LES GUERRES DANS LE MONDE!**

INITIATIVE POPULAIRE « POUR UNE INTERDICTION DU FINANCEMENT DES PRODUCTEURS DE MATÉRIEL DE GUERRE »



# INITIATIVE CONTRE LE COMMERCE DE GUERRE

---

**LA PART DU CHIFFRE D'AFFAIRE LIÉ À LA FABRICATION D'ARMEMENT D'UN PRODUCTEUR DE MATÉRIEL DE GUERRE DOIT ATTEINDRE AU MOINS 5% DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL POUR QUE L'INTERDICTION DE FINANCEMENT SOIT APPLICABLE. POURQUOI CETTE LIMITATION ?**

5 % est un seuil que de nombreux produits connaissent. Il s'agit d'un critère d'exclusion pour définir quelles sont les entreprises ou produits concernées ou les produits. Les initiants-e-s ont choisi des critères déjà existant et non des critères éthiques.

<sup>1</sup> <https://shareaction.org/wp-content/uploads/2016/05/WWFGermanReport.pdf> [31.03.17]

<sup>2</sup> p.E. la Banque Alternative Suisse (<https://www.abs.ch/de/firmen-institutionen/geld-anlegen/verantwortungsbewusst-anlegen/> [31.03.17]) ou la caisse de pension de la ville de Zurich (<https://www.pkzh.ch/pkzh/de/index/nachhaltigkeitspolitik/ausschlussliste1.html> [31.03.17])

<sup>3</sup> <https://www.ubs.com/ch/de/asset-management/etf-institutional/investment-themes/socially-responsible-etfs.html> [31.03.2017]



---

## LES ARGUMENTS PRINCIPAUX

### L'INITIATIVE COMBAT LES DÉPLACEMENTS FORCÉS DE POPULATIONS

Depuis la deuxième guerre mondiale, il n'y a jamais eu autant de personnes forcées à fuir leur pays. La plupart des personnes s'enfuient à cause des conflits actuels ou suite aux conséquences des guerres passées. Avec l'initiative, une réelle réponse est apportée aux personnes qui auront à fuir dans le futur : L'interdiction du financement dans l'armement international permettra de mettre fin aux conflits actuels et de prévenir les guerres futures.

### L'INITIATIVE CONTRIBUE À UN MONDE PLUS PACIFIQUE

Depuis la deuxième guerre mondiale, il n'y a jamais eu autant de personnes forcées à fuir leur pays. La plupart des personnes s'enfuient à cause des conflits actuels ou suite aux conséquences des guerres passées. Avec l'initiative, une réelle réponse est apportée aux personnes qui auront à fuir dans le futur: L'interdiction du financement dans l'armement international permettra de mettre fin aux conflits actuels et de prévenir les guerres futures.

### L'INITIATIVE PROTÈGE LA NEUTRALITÉ DE LA SUISSE

La neutralité est un de nos principes les plus importants en Suisse. Avec des milliards de francs suisses qui alimentent les conflits dans le monde, La neutralité suisse est attaquée. La Suisse ne doit pas être un pays qui se mêle des affaires militaires. Avec l'initiative, nous souhaitons mettre fin au financement des politiques d'intervention militaire.

### L'INITIATIVE EST LA CONDITION POUR UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ NATIONALE ET D'UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE CRÉDIBLE

Le monde ne devient pas plus sûr avec des guerres. La politique extérieure de la Suisse a pour but de résoudre des conflits de manière diplomatique. Au niveau international, la Suisse défend une politique de désarmement. Simultanément, l'argent suisse alimente des conflits pour lesquels la Suisse cherche des solutions pacifiques. Le rôle de la Suisse est important sur la scène internationale. L'initiative veut préserver la crédibilité et la neutralité de la Suisse qui est souvent un acteur majeur dans la recherche de paix: Par exemple, lors de la conférence sur la Syrie ou alors les discussions entre l'Arabie Saoudite et l'Iran. La Suisse doit rester dans son rôle d'agent pour la paix, en utilisant des moyens diplomatiques et non pas par une politique d'encouragement de guerre. L'initiative pousse la Suisse à avoir une politique de sécurité nationale et une politique extérieure crédible et cohérente.

### L'INITIATIVE CONCRÉTISE LE POUVOIR DE CODÉCISION SUR LA RICHESSE NATIONALE

Actuellement, notre argent – par exemple, nos retraites, les caisses de pensions ou nos comptes en banque – est investi dans le financement de matériel de guerre. Cependant, la guerre ne fait avancer la société d'aucune manière! Avec l'initiative, nous déciderons à nouveau comment notre argent doit être investi. Cette initiative permet de faire gagner la vision que nous avons sur la société: des financements éthiques et cohérents!



## SOURCES

- <sup>1</sup> <http://www.swissbanking.org/de/finanzplatz/finanzplatz-in-zahlen/der-schweizer-bankensektor-1> [31.03.2017]
- <sup>2</sup> FINMA, Bericht über den Versicherungsmarkt 2015, 2016, S. 5. [20.03.2017]
- <sup>3</sup> [https://www.snb.ch/de/i/about/snb/annacc/id/snb\\_annac\\_balance](https://www.snb.ch/de/i/about/snb/annacc/id/snb_annac_balance) [20.03.2017]
- <sup>4</sup> [http://www.compenswiss.ch/asset/de/?page\\_name=asset](http://www.compenswiss.ch/asset/de/?page_name=asset) [20.03.2017]
- <sup>5</sup> Bundesamt für Statistik, Die berufliche Vorsorge in der Schweiz. Kennzahlen der Pensionskassenstatistik 2011–2015, S. 9, [21.03.2017]
- <sup>6</sup> Beispielsweise von der Alternativen Bank Schweiz: ABS, Auszug aus den ABS-Kriterien im Anlagegeschäft. Faktenblatt, Stand Juli 2013.
- <sup>7</sup> <http://www.swissbanking.org/de/finanzplatz/finanzplatz-in-zahlen/der-schweizer-bankensektor-1> [20.03.2017]
- <sup>8</sup> Zahlen basierend auf Snyder, S./van der Zeijden, W./Beenes, M. (2015): Don't bank on the bomb. Pax, Utrecht, S. 32ff.
- <sup>9</sup> [http://www.longfinance.net/images/gfci/20/GFCI20\\_26Sep2016.pdf](http://www.longfinance.net/images/gfci/20/GFCI20_26Sep2016.pdf), S. 4. [20.03.2017]
- <sup>10</sup> <http://www.swissbanking.org/de/finanzplatz/finanzplatz-in-zahlen/der-schweizer-bankensektor-1> [20.03.2017]
- <sup>11</sup> [https://www.snb.ch/de/i/about/snb/annacc/id/snb\\_annac\\_balance](https://www.snb.ch/de/i/about/snb/annacc/id/snb_annac_balance) [20.03.2017]
- <sup>12</sup> Bundesamt für Statistik, Die berufliche Vorsorge in der Schweiz. Kennzahlen der Pensionskassenstatistik 2011–2015, S. 9, [21.03.2017]
- <sup>13</sup> Snyder, S./van der Zeijden, W./Beenes, M. (2016): Don't bank on the bomb. Pax, Utrecht, S. 79, 99.
- <sup>14</sup> <http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/die-umstrittenen-investments-der-nationalbank/story/12911445> [23.10.16].
- <sup>15</sup> <http://www.blick.ch/news/mords-geschaeft-mit-rentengeldern-pensionskassen-stecken-milliarden-in-ruestungsfirmen-id4901304.html> [23.10.16].
- <sup>16</sup> Snyder, S./van der Zeijden, W./Beenes, M. (2016): Don't bank on the bomb. Pax, Utrecht, S. 99.
- <sup>17</sup> <http://www.boeing.com/company/general-info/>
- <sup>18</sup> [https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220216000007/xslForm13F\\_X01/InfoTable\\_Q22016\\_V3.xml](https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220216000007/xslForm13F_X01/InfoTable_Q22016_V3.xml).
- <sup>19</sup> <http://www.dontbankonthebomb.com/boeing/> [22.03.2017]
- <sup>20</sup> <http://www.dontbankonthebomb.com/hall-of-shame-2015-u/#toggle-ubs-switzerland> [24.03.2017]
- <sup>21</sup> <http://www.dontbankonthebomb.com/2015-hall-of-shame-c/#toggle-credit-suisse-switzerland> [24.03.2017]
- <sup>22</sup> [https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220217000001/xslForm13F\\_X01/InfoTable\\_Q42016.xml](https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220217000001/xslForm13F_X01/InfoTable_Q42016.xml) [24.03.2017]
- <sup>23</sup> <https://www.welt.de/print-welt/article567882/US-Ruestungskonzerne-profitieren-von-Kriegsausgaben.html> [24.03.2017].
- <sup>24</sup> [https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220217000001/xslForm13F\\_X01/InfoTable\\_Q42016.xml](https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220217000001/xslForm13F_X01/InfoTable_Q42016.xml) [24.03.2017]
- <sup>25</sup> Snyder, S./van der Zeijden, W./Beenes, M. (2016): Don't bank on the bomb. Pax, Utrecht, S. 79
- <sup>26</sup> <http://www.dontbankonthebomb.com/trident-renewal-the-companies-behind-the-missiles/> [24.03.2017]
- <sup>27</sup> Amnesty International: Banks, Arms and Human Rights Violation. Luxemburg, 2016. S.5
- <sup>28</sup> <https://shareaction.org/wp-content/uploads/2016/05/WWFGermanReport.pdf> [31.03.17]
- <sup>29</sup> Beispielsweise die Alternative Bank Schweiz (<https://www.abs.ch/de/firmen-institutionen/geld-anlegen/verantwortungsbewusst-anlegen/> [31.03.17]) oder die Pensionskasse der Stadt Zürich (<https://www.pkzh.ch/pkzh/de/index/nachhaltigkeitspolitik/ausschlussliste1.html> [31.03.17])
- <sup>30</sup> <https://www.ubs.com/ch/de/asset-management/etf-institutional/investment-themes/socially-responsible-etfs.html> [31.03.2017]

## ANNEXE

- Formulaire de signatures



Initiative populaire fédérale

## «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre»

Publiée dans la Feuille fédérale le 11.04.2017. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

La Constitution est modifiée comme suit:

**Art. 107a** Interdiction de financer les producteurs de matériel de guerre

<sup>1</sup> Le financement des producteurs de matériel de guerre par la Banque nationale suisse, par les fondations, ainsi que par les institutions de la prévoyance publique et de la prévoyance professionnelle est interdit.

<sup>2</sup> Sont réputées producteurs de matériel de guerre les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires annuel proviennent de la production de matériel de guerre. Les équipements de déminage humanitaire ainsi que les armes de chasse et de sport, y compris les munitions correspondantes, ne sont pas considérés comme matériel de guerre.

<sup>3</sup> Sont réputées financement d'un producteur de matériel de guerre les opérations suivantes:

- l'octroi à un producteur de matériel de guerre d'un crédit, d'un prêt, d'une donation ou d'un avantage financier comparable;
- la prise de participation dans un producteur de matériel de guerre et l'acquisition de titres émis par un producteur de matériel de guerre;
- l'acquisition de parts de produits financiers, comme les placements collectifs de capitaux et les produits structurés, si ces produits financiers contiennent des produits de placement visés à la let. b.

<sup>4</sup> La Confédération s'engage sur le plan national et international en faveur de la mise en place de conditions analogues applicables aux banques et aux assurances.

Art. 197, ch. 12

**12. Disposition transitoire ad art. 107a (Interdiction de financer les producteurs de matériel de guerre)**

<sup>1</sup> Si la législation correspondante n'est pas entrée en vigueur quatre ans après l'acceptation de l'art. 107a par le peuple et les cantons, le Conseil fédéral édicte les dispositions d'exécution nécessaires par voie d'ordonnance; ces dispositions s'appliquent jusqu'à l'entrée en vigueur de la législation en question.

<sup>2</sup> À compter de l'acceptation de l'art. 107a par le peuple et les cantons, aucun nouveau financement au sens de l'art. 107a ne peut plus être effectué. Les financements en cours doivent être liquidés dans un délai de quatre ans.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:			N° postal:	Commune politique:		plus d'infor- mations	Contrôle (laisser en blanc)
	Nom (en main propre)	Prénoms (en main propre)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite		
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

### Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 11.10.2018

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: **Maria Ackermann**, Mätteliweg 5, 8134 Adliswil, **Angelo Barrile**, Sihlquai 282, 8005 Zürich, **Sebastian Büchler**, Kreuzwiesen 9, 8051 Zürich, **Michael Christen**, Hauptstrasse 3, 3475 Riedtwil, **Daniela Fischer**, Bremgartnerstrasse 142, 8953 Dietikon, **Luzian Franzini**, Lerchenweg 6, 6343 Rotkreuz, **Tamara Funicello**, Bürglenstrasse 50, 3006 Bern, **Balthasar Glättli**, Höggerstrasse 148, 8037 Zürich, **Amanda Ioset**, Rue des Parcs 15, 2000 Neuchâtel, **Eva Krattiger**, Melchtalstrasse 6, 3014 Bern, **Magdalena Küng**, Waltenschwilerstrasse 3, 5610 Wohlen, **Josef Lang**, Blumenbergstrasse 42, 3013 Bern, **Lewin Lempert**, Müllerstrasse 48, 8004 Zürich, **Maja Haus**, Falkengasse 3, 5200 Brugg, **Ada Marra**, Rue Dr César-Roux 20, 1005 Lausanne, **Lisa Mazzone**, Rue Jean-Charles Amat 24, 1202 Genève, **Kevin Morisod**, Route de Vassereule 5B, 1868 Colombey, **Youniss Mussa**, Chemin de Carabot 35, 1233 Bernex, **Andreas Nufer**, Sulgenheimweg 7, 3007 Bern, **Judith Schmid**, Champagneallee 31, 2502 Biel, **Judith Schmutz**, Wydemattweg 16, 6026 Rain, **Tobias Schnebli**, Rue de Bâle 17, 1201 Genève, **Louise Schneider**, Talbrünnliweg 33, 3097 Liebefeld, **Basil Schöni**, Reichenbachstrasse 15, 3004 Bern, **Natascha Wey**, Mutschellenstrasse 44, 8002 Zürich, **Laura Würsli**, Kirchstrasse 148, 3084 Wabern, **Jean Ziegler**, Chemin de la Croix-de-Plombe 13A, 1281 Russin

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les \_\_\_ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: \_\_\_\_\_ Signature manuscrite: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Fonction officielle: \_\_\_\_\_

Sceau:

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée le plus rapidement possible, au plus tard le 31.08.2018, au comité d'initiative: Bündnis für ein Verbot von Kriegsgeschäften, Postfach 1515, 8031 Zürich